

FICHE <b>042.2</b>	ARTISTE <b>ROGER GERSTER</b>	BÂTIMENT Centre Blécherette	TYPE DE PROCÉDURE concours général d'idées	JURY (SUITE) MEMBRES DU JURY Paul-André Christin représentant utilistateur Emmanuel Dubochet représentant utilistateur Claude Loewer artiste peintre Le Tuan Nguyễn architecte, Atelier Zero 3 Pietro Sarto artiste peintre MEMBRES SUPPLÉANTS Pierre Chevalley artiste peintre Stéphane Link architecte, Atelier Zero 3
TITRE DE L'ŒUVRE <b>DIAGONALE</b> sculpture	LIEU route de la Blécherette 101 1052 Le Mont-sur-Lausanne	N° BÂTIMENT 133.2456	JURY PRÉSIDENT DU JURY Jacques-Victor Pitteloud architecte, Service des bâtiments DÉLÉGUÉ CCAC Jean-Gabriel Rost	
RÉALISATION 1990	REMARQUE cf. plaquette architecture #42			



---

DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Roger Gerster se voit décerner le premier prix et l'exécution de son projet intitulé *Diagonale*, qui comporte trois moments. D'abord un cube en tôle émaillée jaune est posé sur la pointe; chacune de ses faces emboutie dans un angle présente une entaille en étoile. Pliés à l'équerre, deux éléments, ayant les mêmes caractéristiques, investissent ensuite l'angle de la cage d'ascenseur. Reliant visuellement les deux niveaux, un éclaté se déploie finalement contre le mur cintré au second plan. [...]

L'artiste présentait son projet en des termes pour le moins hallucinés qui, rétrospectivement, ne laissent pas de surprendre dans cet environnement réglementé où la tôle peut avoir d'autres acceptions et ses métamorphoses concerner surtout les véhicules accidentés :

« Au commencement était un soleil cubique posé sur la pointe, désireux de s'éclater. Il rêvait de se projeter, de s'amplifier. [...] Chacune des faces implora dans un angle, s'incurva créant une rondeur contenue... Son idée de se projeter fit son chemin... Il prit son envol, s'ouvrit et, dans un mouvement de dédoublement, vint s'encaster dans un volume architectural qui lui masquait provisoirement son horizon... Halte toute provisoire, en effet. Se dédoublant encore une fois, épris d'espace, l'astre cubique poursuivit sa trajectoire et - géométrie dynamique - vint déployer ses faces au-dessus d'un horizon imaginaire... le cube s'est métamorphosé. »

*Nadja Maillard,*  
*Extrait de « Vaud. Art et architecture »*  
*Editions Favre, 20014*  
*Nadja Maillard*

---

ROGER GERSTER

Roger Gerster, né à Vevey, a commencé par la peinture, qu'il étudia avec Rodolphe Théophile Bosshard, et qu'il pratiqua beaucoup, exposant pendant une vingtaine d'années, à la Galerie Paul Vallotton à Lausanne. A la fin des années 1980, il connaît un tel succès qu'il ne peut plus répondre à la demande.

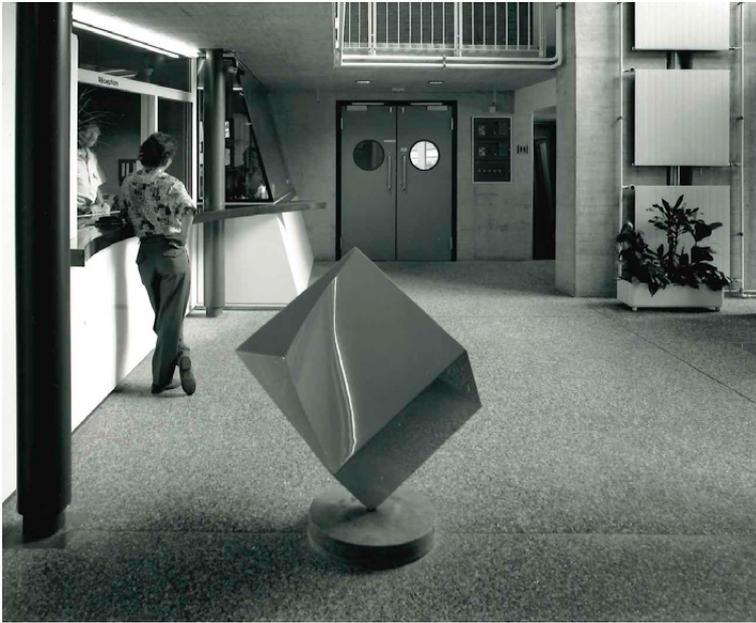
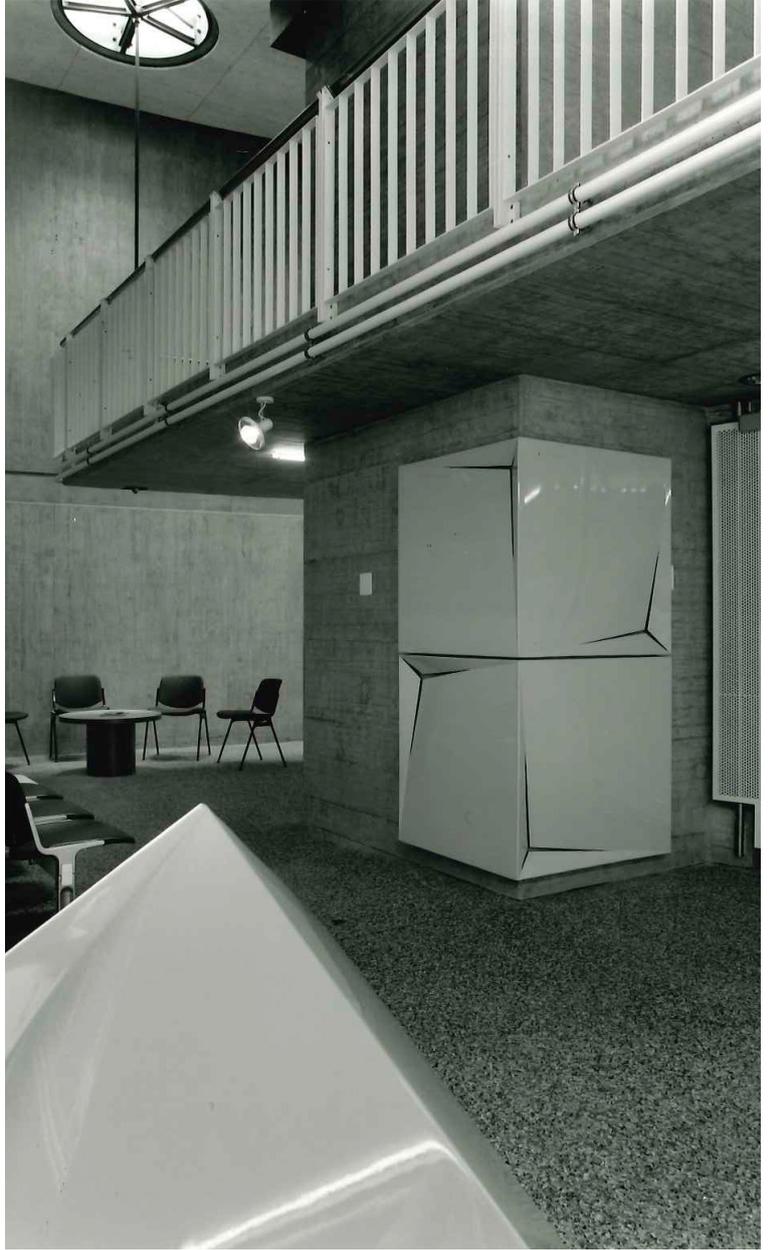
Il a toujours eu horreur de se répéter. Pour se renouveler, il s'est donc tourné avec succès vers la sculpture, tout en continuant à pratiquer le dessin. Vers 2000, la peinture est revenue, tout comme la gravure. Il s'est entre autres passionné pour l'exploration d'un sujet généralement délaissé aujourd'hui: le nu.

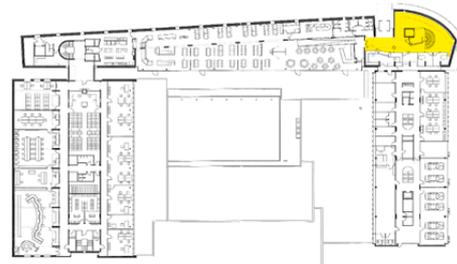
[www.pharts.ch/archives/pharts82/fr/avenches.php](http://www.pharts.ch/archives/pharts82/fr/avenches.php)

---

MATÉRIAUX

Tôle émaillée jaune.





## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE), ouvre un concours général d'idées pour l'animation artistique de la deuxième étape de construction du Centre Blécherette au Mont-sur-Lausanne.

Le désir du maître de l'ouvrage est que l'œuvre d'art agisse en position d'accueil dans l'espace réservé au public qui comprend les abords immédiats de l'entrée principale et le hall d'attente avec l'escalier conduisant au 1<sup>er</sup> étage.

L'animation artistique peut faire l'objet d'une pièce unique ou de plusieurs éléments qui jalonnent ces espaces, de l'extérieur à l'intérieur.

## ARTISTES PARTICIPANTS ET PROJETS REÇUS

Rosaria Biadici SEIGNEUX  
Cécile Bonnet LAUSANNE  
Frank Böttger LA SARRAZ  
Michel Bovey, Nicolas Rudaz SION  
Jean-Pierre Briand BRAMOIS  
Béatrice Cènci MEX  
Philippe Cuttat LAUSANNE  
Christian Dasen GENÈVE  
Jean-Claude Deschamps LAUSANNE  
André Dussoix CHÂTELAINE  
André Félix LAUSANNE  
Daniel Gaemperle KLEINLÜTZEL  
Gilbert Gendre CAROUGE-GENÈVE  
Roger Gerster CORSEAUX  
Dominique-Georges Grange SEIGNEUX  
Francesco Gurnari COSSONAY-VILLE  
Danielle Heller PENTHAZ  
Arthur Jobin FEY  
Bernard Klaus LAUSANNE  
Etienne Krähenbühl ROMAINMÔTIER  
Sep Marti LOCARNO  
Pierre-Alain Mauron, Yves Tauvel AYENT  
Sergio Morello VACALLO  
Rafael Perez DIELSDORF  
Marco Pillinini VERSOIX  
Laurent Possa SION  
Paul Schaltegger dit Delapoterie GENÈVE  
Lou Schmidt GRIMISUAT

## EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni, le lundi 11 décembre 1989, pour juger les propositions reçues.

Le jury procède à un premier examen attentif des projets et relève que beaucoup de propositions procèdent d'une mauvaise compréhension du lieu et sont perçues soit comme élément perturbateur de l'espace architectural, soit comme forme indifférente, sans rapport avec cet espace. Au terme de cet examen, 19 propositions sont donc écartées.

Il reste 8 propositions qui font l'objet d'un examen approfondi portant aussi bien sur les aspects esthétiques que sur les aspects liés à la matérialisation de l'œuvre. Au terme de cette critique, 4 propositions sont écartées.

## BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de : CHF 40 000.- TTC.

## CHOIX DE L'ŒUVRE

Au terme de ses délibérations et après un ultime examen de tous les projets admis au jugement, le jury décide d'attribuer les prix suivants :

1<sup>er</sup> prix, CHF 8000.-  
au projet de Roger Gerster  
2<sup>e</sup> prix, CHF 5000.-  
au projet de André Félix  
3<sup>e</sup> prix, CHF 4000.-  
au projet de Daniel Gaemperle  
4<sup>e</sup> prix, CHF 3000.-  
au projet de Etienne Krähenbühl

En considération des qualités plastiques du projet de Roger Gerster, classé au 1<sup>er</sup> rang, et de ses possibilités manifestes de développement, le jury propose au maître de l'ouvrage de consacrer CHF 5000.- à la mise au point de cette proposition, en vue de lui attribuer le mandat d'exécution. A cette fin, le jury fonctionnera en tant que commission d'experts.

## CRITIQUE DU PROJET RETENU

A partir d'un cube placé à l'articulation des deux parties de l'espace intérieur, une projection se développe sur deux écrans successifs, la cage d'ascenseur comme premier plan, le mur cintré en second plan. Cette idée d'orientation spatiale guidant le mouvement des visiteurs s'inscrit avec pertinence dans un espace public composé de plusieurs sous-espaces qu'il convient de mettre en relation en révélant leurs échelles respectives.

Le jury a particulièrement apprécié la clarté de l'idée, la cohérence et la maîtrise du langage proposé. Le concept gagnerait peut-être en lisibilité par un traitement du cube dans la direction de la projection. L'encombrement des cubes devrait tenir compte de la proximité des guichets et du passage fréquent. Par contre, l'écran disposé sur le mur cintré mériterait une définition plus fine que celle proposée avec les petits carrés d'angle.

## ARCHITECTES MANDATAIRES

Atelier Zero 3 (Peter Gamboni, Stéphane Link, Le Tuan Nguyen) avec René Vittone LAUSANNE